



Le quotidien du congrès



60^e CONGRÈS, QUÉBEC
LE DIMANCHE 26 MAI 2002



Temps stable
min 42 • max 42

Maso en grand

Il faut avoir atteint le stade ultime du masochisme pour accepter de payer 10 000 dollars afin d'avoir le douteux privilège d'un tête à tête avec Jean Chrétien, comme c'est le cas ce soir à Westmount. À moins... À moins d'un retour d'ascenseur assuré ! Michel Rioux

Agir pour un monde solidaire doit prendre tout son sens



Entrevue avec Mamounata Cissé, secrétaire générale adjointe à la Confédération internationale des syndicats libres

page 8



C'est hier matin à une heure que les membres du Syndicat des communications de Radio-Canada, affilié à la Fédération nationale des communications de la CSN, ont commencé à rentrer au travail après 60 jours de lock-out. Jean-Pierre Larche a interviewé quatre d'entre eux à la sortie de l'assemblée générale qui venait d'accepter les dernières offres dans une proportion de 70 pour cent (notre photo). page 3

Saint-Paul-du-Nord

Une bonne convention dans le sciage

page 5



Une partie des travailleurs de la scierie Jacques-Beaulieu, sur la Côte-Nord.

Nos chroniques

- Les 50 ans du FDP page 4
- Les 30 ans du Front commun page 6
- Les 25 ans du comité de santé-sécurité du travail page 6
- Sortir à Québec page 7
- International page 8
- Environnement page 8
- Les Bâisseurs du Québec page 9
- Fondation page 10

MOUVEMENT DE SOLIDARITÉ DANS PORTNEUF

Page 5



De gauche à droite : Christiane Robidoux (C.H. Notre-Dame), François Deschênes (C.H. Hôtel-Dieu), Pierre Fontaine, Francine Dessureault et Jonathan Emond, du Syndicat des techniciens et techniciennes de l'Hôtel-Dieu.

CHUM

Primes aux infirmières, déprime pour les autres

« Tous les personnels du CHUM se voient imposer suppression de postes et accroissement de tâche alors que ce sont les infirmières seules qui bénéficient de primes pour les inciter à travailler soirs, nuits et fins de semaine, a déploré en conférence de presse Pierre Fontaine, v.-p. régional (FSSS-CSN). Belle philosophie de gestion. »

Une réduction de 58,6 postes ETC est déjà annoncée dans les laboratoires. Les techniciennes doivent maintenant faire les prises de sang sur les étages à compter de 6 heures, tâche auparavant assumée par les infirmières. Les tâches des équipes de soins sont aussi transférées vers les autres titres d'emploi pour alléger le fardeau des infirmières. Pour les représentants syndicaux, cette façon de privilégier une profession au détriment des autres est inéquitable et frustrante.

Le quotidien du congrès

Coordination

Lucie Laurin, Jean-Pierre Paré

Rédaction

Benoit Aubry, Sarah Binder, Michel Crête, Roger Deslauriers, France Désaulniers, Pierre Dubois, Henri Goulet, Maude Hébert, Thérèse Jean, Jean-Pierre Larche, Lucie Laurin, Serge Lareault, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux, Jacqueline Rodrigue, Yvan Sinotte, Claude Saint-Georges

Photographe

Alain Chagnon

Caricaturiste

Boris

Grille graphique

Mathilde Hébert

Mise en page

Lyne Beaulieu, Jean-Pierre Paré

Numérisation photo

Daniel Daigneault

Soutien technique

Lyne Beaulieu

Recherche iconographique

Yves Lacroix

Impression

Les syndiqués CSN de l'imprimerie Impart-Litho

Distribution

L'équipe du service d'ordre du congrès

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2002

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2002

Billet

Jean-Pierre Paré

Le mental

Il faut avoir le *mental* fait solide en titi, un *mental* de missionnaire catho en Bulgarie, pour lire les journaux par les temps qui courent. On y trouve tellement d'histoires de malversations politiques, de corruptions, de cadeaux aux petits amis, de trafics d'influence et autres bakchichs, sans compter toutes les hypocrisies devant les caméras pour tout nier ou tenter de les maquiller en dons de charité, on y trouve tellement de saloperies qu'on a l'impression de tenir une litière entre les mains plutôt qu'un journal. Et boudiou que ça pue.

Ce qui indispose, dans cette pétarade de scandales, c'est ce sentiment de honte, de déshonneur, qui s'instille dans nos esprits en même temps que leurs effluves de répu-

blique de bananes — une république de bananes à trois étages, fédéral, provincial et municipal, faut le faire ! — lorsqu'on a le malheur de penser au vieil adage selon lequel « on a les politiciens qu'on mérite ».

Et puis finalement, on se dit que si un homme fortuné comme Irving Grundman en est rendu à faire des « passes » minables de dix mille dollars versés en pots-de-vin par une communauté religieuse, lui qui n'a certainement pas besoin de ça pour payer ses pensions alimentaires, alors c'est que toute cette pourriture est vraiment partie intrinsèque de notre système politique et des valeurs qui l'inspirent et le gouvernent.

Heureusement qu'il nous reste le cynisme.



Radio-Solidarité

Jean-Pierre Larche

Depuis samedi, la programmation de la radio et de la télévision de Radio-Canada revient progressivement à la normale. Les 1400 artisans que Radio-Canada a mis en lock-out le 23 mars sont de retour en ondes. Ils ont obtenu des gains fort appréciables mais ils ont surtout appris à se connaître... Forts de cette solidarité nouvelle, tous s'entendent pour dire que les relations de travail ne seront jamais plus les mêmes à Radio-Canada. Bref, ils ont gagné le respect et cela devrait leur permettre de poursuivre, à l'intérieur des murs, leur combat pour une radio et une télévision publiques de qualité. Radio-Canada doit dorénavant compter avec ce syndicat uni et conscient de sa force.

Judith Boivin, assistante-réalisatrice, nouvelles télévision

Nous avons des gains. Je suis bien contente de l'accès aux listes de rappel et du droit d'accumuler des vacances pour les employé-es temporaires. Ce qui est bien, c'est que les gens se sont beaucoup souciés des temporaires. Il y a quand même 50 pour cent d'employés permanents à Radio-Canada qui nous ont appuyés. Et on a un bon comité de négociation !



Yannick Villedieu, journaliste

Nous terminons ce conflit relativement satisfaits. Nous avons quand même fait des gains importants. Malheureusement, nous restons avec cette impression que nos camarades de la radio et de la télévision géné-



rales devront attendre la prochaine convention collective.

Mais nous avons beaucoup gagné contre la précarité. Ce que je ressens c'est que nous, comme groupe d'employé-es, avons une force certaine. On pensait que Radio-Canada tirait les ficelles, qu'ils ne commettaient pas d'erreurs. Or, ils en ont fait des monumentales. J'espère que nous pourrons utiliser les prochains mois pour discuter avec Radio-Canada.

Madonna Hamel, journaliste, chercheuse, chroniqueuse, CBC Québec

Plus j'y pense, plus je suis contre (les offres). C'était peut-être notre dernière chance de sauver CBC-Radio-Canada de la privatisation. Radio-Canada existe parce qu'elle est différente du privé, sa vocation culturelle particulièrement. Ça me semble paradoxal qu'on refuse tout octroi de permanence dans ce secteur.



Nous savons que Radio-Canada peut bouger maintenant. Beaucoup de gens pensent qu'on peut changer Radio-Canada de l'intérieur. Moi, ça me semble difficile parce que nous serons au travail, nous aurons moins de temps pour la solidarité.

Sur les lignes de piquetage, c'était extrêmement solidaire. J'ai rencontré mes collègues de Radio-Canada pour la première fois depuis mon arrivée de Vancouver, il y a cinq ans. Il y avait des gens incroyables, qui en avaient long à dire au sujet de Radio-Canada.

Jean Dusseault, animateur

Durant ce conflit, la direction de Radio-Canada a réussi une chose admirable : elle a créé



une solidarité entre des gens qui ne se connaissaient pas. Le vote divisé de mercredi dernier... c'est la démocratie. Il y a unanimité autour d'une chose : le comportement de nos gestionnaires qui nous mettent en lock-out sans pouvoir l'expliquer.

Dans les négociations passées, nous avons trop laissé passer de choses. Cette fois, nous en avons récupéré plusieurs. Mais après ce conflit, Radio-Canada ne pourra plus passer n'importe quoi. Maintenant, c'est fini. Radio-Canada a perdu la bataille publique et c'est gênant quand c'est le public qui paie ton salaire.

Dix ans déjà !

L'Organisation des retraités-es de la CSN célèbre cette année son dixième anniversaire. C'est Jos Caron (à droite), anciennement de la CSN-Construction, qui en présidera désormais les destinées à la suite de son élection hier, en remplacement de Maurice Boucher, qui tenait la barre depuis la fondation de l'organisme.



50^e anniversaire du FDP Une belle histoire de solidarité

Henri Goulet

Pour souligner, à sa manière, le 50^e anniversaire du FDP, le *Quotidien du congrès* ouvre ses colonnes à une chronique quotidienne relatant une partie de la petite histoire du FDP. Des témoignages, un peu d'actualité et, pour aujourd'hui, un bref retour sur les véritables origines du FDP. Une fort belle histoire de solidarité. *

On le sait trop, les mythes ont la vie dure. La CSN possède les siens et c'est le cas, entre autres, de celui sur les origines du FDP. Qui n'a pas déjà entendu cette affirmation à l'effet que le FDP a été créé à la suite et à cause de la grève de l'amiante en 1949 ? La réalité est un peu différente. En fait, le FDP était souhaité et en grande demande bien avant la grève de l'amiante. Celle-ci servira de catalyseur, mais l'idée circulait déjà depuis longtemps. Voyons de plus près.

Beaucoup de conflits, peu de moyens !

Dès la fin des années 1930, les conflits se multiplient et les dirigeants de la CTCC se voient dans l'obligation de faire des appels répétés aux organismes affiliés pour soutenir financièrement les conflits. C'est le cas notamment, en 1937, lors de l'importante grève à la Dominion Textile. Le tout nouveau secrétaire général, Gérard Picard, lance alors un vibrant appel pour soutenir cette lutte contre « les abus du capitalisme accapareur, anonyme et sans cœur ». La situation financière de la CTCC est précaire, les fédérations ne peuvent plus payer leurs cotisations à la centrale et les cris de détresse se multiplient tout au long des années 1940, d'où l'idée de structurer davantage la capacité de résistance de la CTCC.

Nouvelle direction à la CTCC

Avec l'arrivée de Gérard Picard, en 1937, au secrétariat général et son élection à la présidence en 1946, la CTCC opère une rupture idéologique importante. Cette rupture est encore accentuée lorsque Jean Marchand est embauché à titre d'organisateur en septembre 1944. Le tandem Picard-Marchand imposera, tout au long des années 1950, une modernisation majeure à une centrale syndicale profondément marquée par les valeurs cléricalo-nationalistes de ses dirigeants, depuis sa fondation en 1921. C'est Jean Marchand, à titre de secrétaire général de 1946 à 1961, qui sera la cheville ouvrière du FDP. Grand orateur et organisateur efficace, il a été aux premières loges de la grève de l'amiante, il en est sorti marqué pour la vie et son message sera repris comme une

antienne par la suite : plus jamais la quête aux portes des églises pour une centrale ouvrière qui se respecte. Si le FDP n'est pas né en 1949, la grève de l'amiante vient toutefois en démontrer l'urgente nécessité.

Les premières démarches

Un premier « fonds de prévoyance » est créé, à même ses maigres surplus, par le comité exécutif de la CTCC dès 1945. Ensuite, le Conseil général (central) de Québec fait adopter, par le congrès de 1947, une résolution prévoyant la création officielle d'un fonds de grève, résolution issue d'un forum d'une journée tenu sur la question le 11 février. C'est finalement au congrès de 1948, réuni à Hull en septembre, à la suite de nombreuses pressions exercées par plusieurs conseils centraux et fédérations, que le 27^e Congrès adopte le principe de la création du FDP. Il faudra toutefois attendre quatre ans, en janvier 1952, avant le prélèvement des toutes premières cotisations destinées au FDP. Le montant est alors fixé à 10 cents par mois par membre, et les prestations de grève à 2,50 \$ par semaine.



Roméo Éthier, trésorier de la CTCC, Gérard Picard, président, et Jean Marchand, secrétaire général, au tournant des années 1950. Le tandem Picard-Marchand impulse une toute nouvelle philosophie syndicale à la CTCC au milieu des années 1950. À un point tel que la CTCC est rapidement identifiée comme l'organisation pivot de la résistance au conservatisme réactionnaire de Maurice Duplessis.

* Pour en savoir plus sur l'histoire du FDP, n'hésitez pas à consulter la brochure qui vous sera remise jeudi. Elle raconte plus en détail la création et l'évolution du FDP tout au long de ses 50 ans d'existence.

Malgré le conflit avec les Américains

Une bonne convention dans le sciage

Pierre Dubois

Malgré la taxe américaine sur le bois d'œuvre qui s'abat sur toute l'industrie du sciage au Québec, les 86 travailleurs de la scierie Jacques-Beaulieu de Saint-Paul-du-Nord, sur la Côte-Nord, viennent d'obtenir une très bonne convention collective.

Les hausses salariales varient de 0,80 \$ à 1,85 \$ l'heure, pour des salaires en usine se situant actuellement entre 14 \$ et 17,15 \$, donc des augmentations de 5 à 12 pour cent. Leur employeur augmentera de 0,5 pour cent ce qu'il verse déjà au régime de retraite des travailleurs. Réunis en assemblée générale le 14 mai, les membres du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'usine Jacques-Beaulieu (FTPF-CSN) ont donné leur aval à l'entente de principe intervenue entre leurs représentants et ceux de l'employeur.

D'une durée de cinq ans se terminant le 31 décembre 2006, la nouvelle convention comporte aussi plusieurs améliorations aux clauses non pécuniaires. Par exemple, les travailleurs obtiennent une meilleure classification des métiers dans l'usine, la mise en place d'un programme de formation, une amélioration de l'assurance salaire, une clause contre la sous-traitance, etc.

Sur un fond de contentieux canado-américain

Rappelons que le 2 mai, les États-Unis faisaient connaître leur décision d'imposer une taxe de 27 pour cent sur les exportations canadiennes de bois



Serge Gagnon, président du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de l'usine Jacques-Beaulieu (FTPF-CSN).

d'œuvre, ce qui risque de provoquer des milliers de pertes d'emplois dans l'industrie qué-

bécoise du bois de sciage. « Cette situation nouvelle a marqué les négociations, sou-

ligne le président du syndicat Serge Gagnon. Mais nous avons quand même réussi à obtenir à une bonne convention. » La majeure partie de la production de cette usine est justement destinée aux marchés américains.

Une autre contrainte avec laquelle on doit composer, à Saint-Paul-du-Nord, c'est le coût de la matière première. L'usine, qui appartient à la compagnie Kruger, s'approvisionne en bois à partir de Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) situés dans la région de Manic V. Une fois coupé, le bois doit parcourir quelque 300 km avant d'arriver dans la cour de l'usine.

Micheline Boucher au conseil scientifique de l'IRSST

Micheline Boucher, ergonome et conseillère syndicale au Service des relations du travail de la CSN, vient d'être nommée représentante des travailleurs au Conseil scientifique de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail.

Claude Rioux, qui a pris sa retraite de la FTFP il y a quelques mois, occupait ce poste depuis mai 1999.

Micheline Boucher détient une maîtrise en sciences biologiques; elle a notamment travaillé au Centre d'étude des interactions bio-



logiques entre la santé et l'environnement (CINBIOSE-UQAM) sur divers projets relatifs à des problèmes musculo-squelettiques.

Le conseil consultatif de l'IRSST est une instance qui se prononce sur la pertinence, le caractère prioritaire et la qualité scientifique des projets de recherche. Présidé par Jean-Yves Savoie, le conseil est composé de quatre représentants des tra-

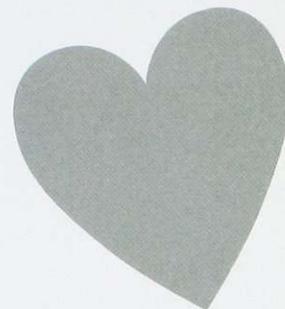
vailleurs, quatre représentants des employeurs et sept membres des milieux scientifique et technique.

Avez-vous le cœur vert ?

C'est en 1986, sur l'affiche de la semaine nationale de santé-sécurité qui avait pour thème *Travailler sans danger*, qu'on a aperçu pour la première fois le petit cœur vert, symbole de la santé-sécurité au travail. Le cœur y représente la travailleuse ou le travailleur dans un espace agréable, aéré, ensoleillé, qui siffle en travaillant. Le vert éclatant symbolise la bonne santé et annonce les premières préoccupations pour l'environnement.

La Loi sur la santé et la sécurité du travail, adoptée quelques années auparavant, était venue couronner des décennies de luttes syndicales pour en

finir avec des conditions de travail dangereuses et malsaines et obtenir une loi de prévention. La loi 17 contenait certaines mesures qui lui conféraient un caractère progressiste. Malheureusement, le législateur s'était arrêté aux bonnes intentions et n'avait pas prévu les moyens adéquats ; de plus, les mesures de prévention ne s'appliqueraient, malgré l'engagement du gouvernement, qu'à une minorité de milieux de travail. Après avoir obtenu la loi qu'ils réclamaient tant, les travailleuses et les travailleurs devaient cette fois se mobiliser pour en réclamer l'application. Le thème *Travailler sans danger* et le petit cœur vert reflétaient bien ce virage vers des revendications pour l'élimination du danger à la



source et le droit de travailler en santé.

Le petit cœur vert était promis à une longue carrière. On le retrouva par la suite sur toutes les affiches, dépliants et brochures en santé-sécurité. Il fut même reproduit sous la forme d'une petite épinglette qui fit des ravages.

Les 30 ans du front commun

Roger Deslauriers

Bon nombre d'entre nous étions sur les bancs d'école ou à peine entrés sur le marché du travail. Les plus vieux s'en souviennent, chacun à sa manière. Ces événements de 1972, pour certains c'était le défi à l'ordre des riches, l'éveil tant souhaité de la conscience de classe. Pour d'autres, c'était la stratégie obligée, la nécessaire levée de boucliers contre l'État employeur arrogant et fort bien organisé pour nous défier. D'autres encore, comme les trois D, y ont vu une erreur historique, le calque d'un syndicalisme doctrinaire qui, selon eux, n'avait pas sa place au Québec.

Le Front commun de 1972, qui regroupait les syndiqués du secteur public des trois grandes centrales syndicales (CSN, FTQ, CEQ) reste, quoi qu'on en pense, un moment considérable de l'histoire du syndicalisme québécois et du Québec moderne. Le *Quotidien du Congrès* vous en offrira tous les jours de la semaine un certain parfum, par l'image et par le texte.



Le 9 mai 1972, Marcel Pepin, Louis Laberge et Yvon Charbonneau entraîent à la prison d'Orsainville, près de Québec.

Pierre Dubois

Les Montréalais de la CSN débarquent à Québec

La CSN, ce n'est pas seulement des Montréalais et des Montréalaises, mais quand même, ils sont nombreux à se retrouver en congrès à Québec et à se demander quoi faire de leurs longues soirées dans une ville qu'ils considèrent comme une ville de province*. Même en prenant un certain plaisir à taquiner les visiteurs de la grande ville, cette chronique s'adresse évidemment à tout le monde et tentera simplement de fournir quelques pistes pour meubler vos soirées ou vous faire découvrir de petits trésors.

Une soirée aux Capitales de Québec

Les Capitales affrontent ce soir, le dimanche 26 mai, les Jackals du New Jersey à 19 h 05 au stade municipal du parc Victoria. Les Capitales de Québec jouent dans la Ligue Northern. Je sais, les Montréalais de la CSN ne vont même pas voir les Expos qui jouent, eux, dans la Ligue Nationale. L'avantage à Québec, c'est qu'on est placé près de l'action.

Un souper-croisière

C'est votre seule chance de la semaine de souper tout en faisant une croisière sur le Saint-Laurent. Le départ est à vingt heures, près de la traverse de Lévis. Il faut prévoir 35 \$ pour la croisière. Selon votre choix, le repas vous coûtera entre 21 et 38 \$ à bord. La durée de la croisière est de 2 h 30.

* NDLR : on l'aura deviné, le chroniqueur est du village, un vrai, un pur indigène de Québec...



Manifestation devant les locaux du *Courier de Portneuf*.

Mouvement de solidarité dans Portneuf

Les travailleuses et travailleurs des syndicats CSN de la région de Portneuf sont récemment allés démontrer leur appui aux syndiqué-es du *Courier de Portneuf*, aux prises avec un employeur qui, après s'être déclaré parfaitement capable de vivre avec un syndicat, ne cesse de lui faire la vie dure.

Rappelons que les travailleuses et travailleurs du journal ont déposé leur requête en accréditation au mois de juillet 2000. Depuis, contestation de trois postes syndiqués, congédiements de deux membres du comité de négociation, réprimandes et suspension de la présidente du syndicat ont suivi. Cette dernière, Johanne Robitaille, avait osé s'exprimer lors de l'assemblée générale des membres de la coopérative du *Courier de Portneuf* pour répondre à une question.

Malgré des profits d'au-delà de 115 000 \$ pour 2000, l'administration du seul journal indépendant de la Rive-Nord a congédié deux de ses salariés, qui totalisaient plus de vingt ans de service, sous prétexte d'une « restructuration ». Comme par hasard, ces deux personnes,

le contrôleur financier et le journaliste sportif, étaient membres du comité syndical de négociation.

Pour la dernière année, les profits du *Courier de Portneuf* ont fondu, atteignant à peine les 35 000 \$. Les syndiqué-es se posent des questions sur la façon d'administrer de la direction. Il semble par ailleurs que des personnes siégeant sur le conseil d'administration soient en conflit d'intérêt. Un de ses membres, qui est avocat, aurait participé à une réunion où un contrat aurait été donné à son cabinet sans qu'il n'y inscrive ou déclare son intérêt. Une plainte a été déposée au Barreau à ce sujet.

Les négociations étant dans un cul-de-sac, le syndicat a demandé au ministère du Travail de désigner un arbitre pour imposer la première convention collective. Deux journées d'audition sont prévues dans les prochaines semaines. Les travailleuses et travailleurs du *Courier de Portneuf* ne demandent que l'équité avec les autres médias de même type et de même envergure. Mais c'est d'abord pour être respectés qu'ils ont choisi de se syndiquer à la CSN.

La Confédération internationale des syndicats libres Agir pour un monde solidaire doit prendre tout son sens !

Mamounata Cissé est secrétaire générale adjointe à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL). Première femme à occuper cette fonction, à la fois politique et administrative, elle s'est tout d'abord impliquée au sein de l'Organisation nationale des syndicats libres du Burkina Faso. Elle est militante syndicale depuis plus de vingt ans.

La CSN a joint les rangs de la CISL en 1998. Comptant 225 organisations affiliées dans 148 pays et territoires, elle représente près de 157 millions d'adhérents. La CISL a mis sur pied des organisations régionales en Afrique, en Asie et en Amérique Latine, des bureaux auprès de certaines institutions, comme le BIT à Genève, l'ONU à New York, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international à Washington. Cette décentralisation lui permet d'être à l'écoute et d'alimenter les organisations affiliées de différentes façons : partage d'expertises, formation, campagnes et organisation, information et communications, actions

de solidarité, etc. Des fédérations syndicales internationales (FSI), représentant tous les secteurs d'activité, y sont également associées.

Une des priorités préconisées par la CISL réside dans le renforcement de la capacité d'organisation et de négociation de ses affiliées au niveau national afin de favoriser une meilleure représentativité et la légitimité de leur rôle dans la démocratisation de la société et le respect des droits des travailleuses et des travailleurs.

Pour Mamounata Cissé, beaucoup reste à faire dans le domaine de la syndicalisation, notamment en ce qui a trait aux personnes œuvrant dans le secteur informel. Des programmes spécifiques ont été élaborés, entre autres concernant les femmes des pays en développement. « Le 8 mars dernier, nous lançons une campagne de syndicalisation visant particulièrement les femmes et nous espérons doubler le nombre de syndiquées d'ici trois ans », tient-elle à mentionner.

Adapter et renforcer la CISL pour répondre aux besoins changeants des travailleu-



Mamounata Cissé, secrétaire générale adjointe à la Confédération internationale des syndicats libres.

ses et des travailleurs, aux nouvelles formes d'emploi créés par la mondialisation et l'intégration régionale, aux délocalisations, dénonciations des multinationales qui violent les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, privatisations, travail des enfants, exploitation des femmes dans les emplois précaires, i.e. dans les zones franches d'exploitation, voilà autant de défis auxquels la CISL entend continuer à s'attaquer.

(www.icftu.org)

environnement

Le protocole de Kyoto et les GES

Collectif environnement CSN

Le protocole de Kyoto, signé en 1997, vise à engager les pays signataires dans un vaste programme de réduction des gaz à effet de serre (GES). Pour entrer en vigueur, le pro-

tocole doit être ratifié par 55 pays dont les émissions représentent 55 pour cent de celles de toute la planète. Le Canada s'est alors engagé à une réduction de six pour cent des GES sur son territoire sur la base des émissions de 1990. Depuis, le Canada tergiverse sur cette question. Son refus pourrait même empêcher la ratification du protocole.

Le rejet d'importantes quantités de GES dans l'atmosphère accentue l'effet de serre. Une surabondance de GES dans l'atmosphère, par, entre autres, la consommation excessive de carburants fossiles (essence, charbon, etc.),

modifie le climat de la terre et augmente les risques de maladies cardiaques et pulmonaires. D'ici la fin du 21^e siècle, les températures moyennes pourraient même augmenter de 5 à 10 degrés Celsius.

Les conséquences d'un tel réchauffement ?

- Phénomènes météorologiques violents
- Vagues de chaleur
- Périodes de sécheresse
- Réduction de l'eau potable disponible
- Élévation du niveau de la mer et inondations.

Parlons-en, il est temps !

Les BÂTISSEURS

Michel Crête

Les attentats du 11 septembre dernier au World Trade Center de New York, le chômage, les « licenciements préventifs », la misère, la performance du candidat du Front national (extrême droite), Jean-Marie Le Pen, aux élections présidentielles en France nous font toujours craindre le retour de vieux fantômes qu'on souhaitait disparus à jamais : la fermeture de nos pays, la haine, l'intolérance, la peur de l'étranger, le racisme, la violence.

Bien avant ces événements inquiétants, la CSN a entrepris un vaste combat pour comprendre l'immigration, éliminer les préjugés et rapprocher les communautés. Dans cette lutte pour la construction d'une société accueillante, respectueuse de la personne et tolérante, une société plus juste, la centrale syndicale a lancé, en mars 2001, durant la Semaine d'actions contre le racisme, le projet *Les bâtisseurs du Québec, un rendez-vous avec l'histoire*.

Une réussite

Piloté par le comité confédéral des relations interculturelles et raciales de la CSN, ce projet veut nous faire découvrir des personnes des communautés culturelles, nées à l'étranger, qui ont contribué à façonner et enrichir l'identité du Québec contemporain.

« Rendre compte de ce que nous faisons, c'est extraordinaire. Ça va aider à nous comprendre, à nous rapprocher. C'est bon ! », s'exclame Marie-Jude Étienne, une résidente de Gatineau d'origine haïtienne, conseillère en programme d'équité au travail.

Les bâtisseurs du Québec, un rendez-vous avec l'histoire Nés à l'étranger, une richesse pour le Québec



Cinq portraits à lire cette semaine dans le *Quotidien du congrès* : MM. Yao Assogba, Vincent Echavé, Shah Ismatullah Habibi et Jean-Claude Kalubi, et Mme Marie-Jude Étienne.

Le comité confédéral veut donc mettre en valeur l'apport exceptionnel et indéniable de ces personnes issues des communautés culturelles. C'est ainsi que les conseils centraux, les fédérations et les syndicats ont soumis une soixantaine de candidatures, un succès pour un projet qui en était à sa première édition.

Un hommage

En réunion à Québec le 14 mars dernier, le conseil confédéral de la CSN a salué l'engagement de cinq personnes issues des communautés culturelles.

Tout d'abord, c'était au tour de la centrale de rendre hommage à M. Shah Ismatullah Habibi, un réfugié afghan installé à Sherbrooke depuis 1993.

M. Habibi œuvre au rapprochement entre les femmes et les hommes de cultures différentes, ainsi qu'à l'adaptation et à l'intégration des membres de la communauté afghane, chassés de leur pays par la guerre. En 2001, M. Habibi avait reçu le Prix Jacques-Couture à l'occasion des Prix québécois de la citoyenneté.

Distinctions

La CSN a aussi applaudi le travail de marque de quatre autres personnes issues des communautés culturelles :

- M. Vincent Echavé, médecin d'origine basque espagnole, né à La Havane (Cuba). Il enseigne à la Faculté de médecine de

l'Université de Sherbrooke depuis 1979 et s'implique à Médecins sans frontières (Burundi, Sri Lanka, Rwanda) ;

- M. Yao Assogba, du Togo, sociologue, chercheur et enseignant. Il a formé des travailleurs sociaux à l'Université du Québec à Gatineau. Il a choisi le Québec en 1970.

- M. Jean-Claude Kalubi, originaire de la République démocratique du Congo. Il est responsable de l'Unité des études en adaptation scolaire et sociale à l'Université de Sherbrooke. Il est arrivé au Québec en 1995.

- Mme Marie-Jude Étienne, d'origine haïtienne, est conseillère en programme d'équité en milieu de travail à l'emploi du gouvernement fédéral. Résidente de l'Outaouais depuis 1973, elle a notamment agi à titre de présidente de l'association des femmes immigrantes de cette région pendant plusieurs années.

Une deuxième édition

La CSN a annoncé qu'il y aura une deuxième édition cette année de ce projet rassembleur.

Comment participer ?

En contactant le comité confédéral des relations interculturelles et raciales de la CSN : comite.relationsinterculturelles@csn.qc.ca ou (514) 598-2405. Le dépliant de participation est disponible sur Internet : www.csn.qc.ca.

Serge Lareault

Deux outils collectifs pour la retraite

Fondation et Bâtirente sont deux des outils collectifs dont la CSN s'est dotée afin de permettre aux travailleuses et aux travailleurs d'épargner pour leur retraite et de contrôler les moyens pour y parvenir. Environ 50 000 membres de syndicats CSN n'ont pas de régime de retraite. De plus, on a encore en mémoire certaines fermetures d'entreprises où des employeurs n'avaient pas respecté leurs obligations à l'égard de la caisse de retraite des employés.

Bâtirente a été mis sur pied par la CSN en 1987 afin de répondre aux besoins des travailleuses et des travailleurs désireux de profiter de régimes de retraite conçus spécifiquement pour eux.

Fondation, créé en 1996 à l'initiative de la CSN, est un projet rassembleur qui associe jeunes et moins jeunes autour d'un idéal commun : l'emploi pour tous et la sécurité financière à la retraite. Fondation contribue à développer des entreprises, à préserver et à créer des emplois de qualité. La synergie entre ces deux outils collectifs contribue à ce que l'épargne-retraite des travailleuses et des travailleurs serve à un développement socialement responsable.

Vous apportez vos réponses à Lyne au local du Quotidien à compter de 8 heures. Premiers arrivés, premiers habillés. À noter que si vous gagnez une fois, vous n'avez plus droit aux prix les jours suivants. Faut en laisser pour les autres...

jeux

À gagner, tous les jours : douze t-shirts du Quotidien du congrès

	1	2	3	4	5	6
1						
2						
3						
4					■	
5			■			
6						

HORIZONTALEMENT

1. Valide l'assemblée
2. Provoque des brûlures
3. Toujours prêt à prendre son pied
4. Commun quand il est dans l'intérêt général
5. Éminence • Gonflé chez le prétentieux
6. Bonne nouvelle quand il précède le feu

VERTICALEMENT

1. Notre hôtesse
2. Qualifie un moyen comme la grève
3. Rouge mais apolitique
4. Font suer des ouvrières
5. Vieux bison • Symbole
6. Aviateur français

par Sylvio Robinson



Cochez la bonne réponse

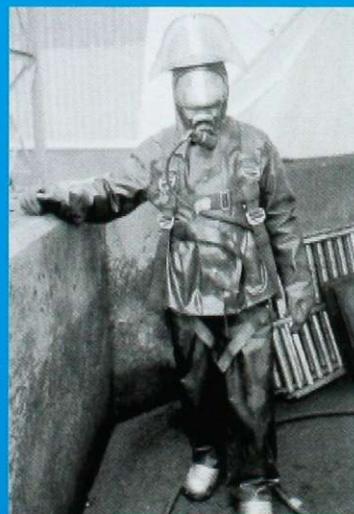
Un sycophante, c'est :

- a) un vendeur de peinture ;
- b) le fruit comestible d'un figuier d'Égypte ;
- c) un délateur ;
- d) une maladie du système pileux ;
- e) un délégué singulièrement ventru.

À gagner, tous les jours : un exemplaire autographié par l'auteur Pierre Dubois de son livre *Les vrais maîtres de la forêt québécoise*.

Qui est-ce ?

- a) Un extra-terrestre venu d'une planète où il pleut des cailloux
- b) Une ou un candidat aux élections à la direction de la CSN, le fameux candidat surprise dont tout le monde parle depuis trois semaines
- c) Un travailleur de Sani Mobile, membre du Syndicat national des travailleurs de l'environnement - CSN
- d) Une police qui cherche à se faire passer pour un travailleur de Sani Mobile



potins rumeurs échos

et autres folichonneries

Li Pô Potin et autres folichons—chonnes

« Des élections ? Où ça des élections ? »

Telle a été la réaction de Bernard Landry lorsque, le rencontrant dans un corridor, le *Quotidien du congrès* lui a demandé ses prédictions sur les élections.

— Ben non, m'sieu Landry, pas les élections au gouvernement, les élections à la CSN !

— Ah. C'est une confédération, la CSN, n'est-ce pas ? Alors moi, vous savez, les confédérations...

La collecte pour JPL

Si vous rencontrez un jeune à barbichette clairsemée, environ 25 ans, un peu l'air hobo, qui vous dit faire une collecte « parce que ma blonde va tomber enceinte dans deux ou trois ans », ramenez-nous-le au local du *Quotidien*, s'il vous plaît, c'est notre Jean-Pierre Larche qui brûle ses phosphates parce qu'il vient de prendre la plus grande décision de sa vie. Merci.

Dans les coulisses

Paraîtrait que le secrétaire d'élections Guy Marsolais (Guy-Guy pour les intimes — attention, ne pas confondre avec Guigué !), ci-devant secrétaire d'élections au dernier congrès également, aurait offert un pot-de-Chivas à

la présidente d'élections Irène Ellenberger pour changer de job avec elle et devenir président à la place de la présidente. « C'est l'égalité entre les sexes qui l'exigerait, me semble », a-t-il plaidé. « No way, a répliqué la célèbre Suisse, mélange pas les affaires, tu sais bien que le sexe n'a pas sa place dans un congrès de la CSN ! »



Première chronique électorale

Est-ce que *Le Devoir* parle des élections dans Berthier ?

Oui, bien sûr, sinon, qu'est-ce qu'ils auraient l'air fou.

Conséquemment, est-ce que le *Quotidien du congrès* va parler des élections à la CSN, demandez-vous ?

Oui, bien sûr, sinon, qu'est-ce qu'on...

Alors ne reculant devant aucun précipice, voici notre première chronique électorale.



À toute seigneurie, toute honneur (ben quoi, si on peut se permettre « professionnelles », hein ?...), commençons par celle sans qui ces élections ne pourraient avoir lieu, celle qui les préside, Madame Irène Ellenberger.

Vous allez tous être heureux d'apprendre que c'était son anniversaire de naissance pas plus tard que lundi dernier, et qu'en vertu des règles de procédure internationales qui gouvernent ce genre d'événements, vous avez le droit de lui faire la bise jusqu'à dix jours après la date où il s'est produit. Pour nous éviter toute poursuite, nous vous avisons cependant qu'encore lors de son party d'anniversaire, elle transportait une bronchite. La photo ci-dessus prouve que le *Quotidien du congrès* était parmi les privilégiés invités à ce party d'anniversaire, photo qui devrait suffire à vous convaincre que le *Quotidien* sait beaucoup de choses sur la présidente d'élections, et donc que tout ce qu'il peut en écrire est véridique, à commencer par ceci : c'est une grande dame.

Non, non, non, n'y pensez pas, même sous la pire des tortures nous ne vous dévoilerons pas son âge. Non mais.

À L'AIDE !



Non, ce n'est pas une autre photo mystère, c'est-à-dire qu'en quelque sorte c'en est une, mais nous ne pouvons pas lui attacher un prix à gagner parce que nous-mêmes nous ne connaissons pas la réponse. Et justement, si vous, vous la connaissez, le service de la documentation de la CSN vous serait bien reconnaissant de la lui transmettre : lors de quel événement du tournant des années 70 a été pris ce cliché, le savez-vous ?



Diantre, quel numéro !

Non mais sans blague, avez-vous déjà vu un aussi beau numéro que

(418) 649-5247

pour que vos proches puissent vous rejoindre en cas de nécessité durant le congrès ? Dites-le tout haut, vous allez voir comme il est mignon.

L'adresse de courrier électronique, par contre, est pas mal plus prosaïque et triviale,

congres@csn.qc.ca

mais elle n'en est pas moins efficace.

Ah bon, votre préoccupation, c'est que vous avez un document important (pas un contrat de mariage ?) à recevoir par télécopieur. Alors voici...

(418) 649-5249

Jeunesse CSN au soleil



Le stand du foyer du niveau 2 accueillera demain le comité des jeunes de la CSN. Une des initiatives les plus populaires de ce comité est sûrement celle qui réunit des jeunes membres et leurs conjoints dans un cadre de vacances en plein air et que l'on appelle la « Formation soleil ». Au menu : l'histoire du mouvement, ses structures et ses composantes, la procédure d'assemblée, etc. Renseignez-vous !

Nous sommes au 206 A et B

Vous vous sentez journaliste dans l'âme ? Et même un petit peu Tintin reporter ?

Nous ne pouvons pas vous promettre, comme dans le bon vieux temps en 5^e année B, une plaque commémorative à titre de meilleur informateur de la semaine, mais vous êtes assurés de notre éternelle reconnaissance — ce qui n'est quand même pas rien — si vous nous apportez une nouvelle d'intérêt pour les congressistes, ou encore un potin juteux qui les fera rigoler, ou saliver, ou mémérer. Discrétion assurée. Ce qui signifie aussi que la publication de vos sympathiques petites vacheries de sycophante est à NOTRE discrétion. VENEZ NOUS VOIR !

Dîner de femmes



Déléguées, vous êtes invitées à vous procurer votre billet pour le dîner du comité national de la condition féminine, qui aura lieu ce mercredi 29 mai, à l'Hôtel Hilton. La syndicaliste Madeleine Parent sera de la partie. Ces billets, au coût de 20 \$ (taxes et pourboire inclus), seront en vente aux portes de la plénière à compter de la pause de lundi matin, et le nombre de places est limité à 250.

Objets perdus et trouvés



Vous avez perdu quelque chose d'important ? Vous avez trouvé autre chose d'encore plus important ? Dans les deux cas, vous vous pointez au stand du service d'ordre, foyer du niveau 2, face à la plénière. S'il vous plaît.

08 09 154 - SNJM

(Message reçu par courriel ce 22 mai)

Je suis une ancienne militante. Je demeure en Belgique, je vs lis régulièrement et je passe vos commentaires au monde des syndicats belges. Merci bp pour votre lien... ça me fait parler québécois, ahahah... et de plus je suis bien le syndicalisme au Québec...

— France Loiseau, ancienne présidente, syndicat 08 09 154, je proviens des sœurs SNJM de la région de MTL. Bon congrès à vous tous.

P.S. : les syndicats, ici en Belgique, c pas pareil vs savez !